



COMMUNE DE GRENS

Préavis 07/ 2025

Au Conseil Général de Grens

Budget 2026

Délégué municipal

Leonardo Scapozza, Municipal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 27 octobre 2025, la Municipalité a adopté le budget de la bourse communale pour l'exercice 2026 et le soumet, par le présent préavis, à votre approbation. Les comptes sont établis conformément à la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC) et au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (RCCCom), ainsi qu'aux dispositions du manuel MCH2 pour les communes vaudoises.

Préambule

Depuis 2025, la Commune applique le modèle comptable harmonisé MCH2 introduit dans le Canton de Vaud. Ce modèle permet une présentation plus claire et harmonisée des comptes publics, en favorisant la transparence et la comparabilité entre collectivités. Le budget 2026 s'inscrit dans cette continuité, en intégrant les ajustements liés à la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV) et aux différentes adaptations cantonales désormais stabilisées après la première année d'application.

Commentaires

Le budget 2026 prévoit un excédent de revenus de CHF 9'485.– sur le compte de fonctionnement, pour un total de revenus de CHF 2'753'193.– et de charges de CHF 2'743'708.–. À titre de comparaison, le budget 2025 prévoyait un excédent de CHF 10'084.– pour des revenus de CHF 2'576'360.– et des charges de CHF 2'566'276.–. Ce budget est équilibré conformément aux exigences du RCCCom. L'exercice 2026 s'inscrit donc dans la continuité d'une gestion prudente et équilibrée, malgré un contexte incertain lié à la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV).

Les revenus issus des impôts communaux s'élèvent à CHF 1'703'150.–, soit une légère augmentation de CHF 62'000.– (+ 3,8%) par rapport au budget 2025 (CHF 1'641'150.–). Cette progression s'explique principalement par :

- une hausse modérée de l'impôt sur le revenu (CHF 1'200'000.– contre CHF 1'100'000.– en 2025) ;
- une augmentation de l'impôt sur la fortune (CHF 174'000.– contre CHF 151'000.– en 2025) ;
- une stabilité des impôts sur les personnes morales (bénéfice et capital à CHF 29'000.– chacun) avec une estimation prudente au vu du fait que ces revenus provenant des activités de Fléchères Nord restent encore aléatoires ;
- le maintien des impôts à la source à un niveau comparable à 2025 et une diminution des impôts frontaliers (basés sur le revenu 2024 encaissé en 2025) de CHF 50'000.– par rapport à 2025.

Les effets de la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV) sont désormais intégrés dans le calcul du budget 2026 et continue de produire des effets sensibles sur la structure financière communale. Le revenu fiscal standardisé (RFS) de Grens demeure supérieur à la moyenne cantonale, ce qui implique une contribution nette à la péréquation des ressources. Les montants prévisionnels transmis par le Canton pour la cohésion sociale, la péréquation des ressources et la réforme policière demeurent élevés, limitant la marge de manœuvre municipale tout en restant globalement stables. La Municipalité continue de surveiller l'évolution du revenu fiscal standardisé (RFS) afin d'évaluer les impacts futurs sur les transferts intercommunaux.

| En CHF | Budget 2026 estimé | Budget 2026 reçu du canton | Budget 2025 |
|------------------|--------------------|----------------------------|------------------|
| Cohésion Sociale | 387'678 | 387'678 | 380'431 |
| Péréquation | 690'388 | 720'392 | 611'975 |
| Réf. Policière | 58'476 | 58'476 | 57'944 |
| Total | 1'136'542 | 1'166'546 | 1'050'350 |

Les charges d'exploitation atteignent CHF 2'743'708.--, légèrement supérieures de CHF 177'432.-- (+6,9 %) à 2025 (CHF 2'566'276.--). Cette augmentation découle notamment de la progression des coûts liés à la formation (AEE et AIAB : CHF 466'525.-- contre 422'988.-- en 2025), de la hausse des contributions intercommunales à la Région de Nyon (CHF 52'040.-- contre CHF 45'900.-- en 2025) et de la réévaluation des amortissements sur les bâtiments communaux (CHF 61'957.--). L'augmentation des charges de personnel de CHF 45'965.-- est due au plan d'engagement d'un employé communal à 50%. Cette augmentation est composée, dans sa totalité, par la réduction des coûts liés à l'entretien par des tiers de notre Commune.

Dans le budget 2026, il y a une forte augmentation (+89.2%) dans les charges liées à l'AEB au vu du nouveau calcul fait par l'AEB tenant compte des équivalents habitants que l'activité de Fléchères Nord génère par rapport aux eaux-usées. Si bien que considérer Fléchères Nord est correct, une discussion a été mise en route pour que les calculs se fassent sur la consommation et plus sur le nombre d'habitants car ce poste (7200.3612.00) devrait être couvert entièrement par les taxes annuelles (7200.4240.00) ainsi que les taxes d'introduction (7200.4240.01).

Les principaux investissements et travaux prévus concernent :

- la poursuite du chemisage des canalisations d'eaux usées (part communale env. CHF 15'000.-) ;
- la fin de la révision du Plan d'Affectation Communal (PACoM) (CHF 25'000.-) ;
- le renforcement du réseau routier et du transport public régional (budget TPN et Bassin 3 : CHF 24'638.-).

Au contraire, les subventions pour la transition écologique profiteront d'une enveloppe de CHF 25'000.- provenant du solde de 2024 inscrit au bilan comme passif transitoire des comptes 2024.

La Municipalité gère très rigoureusement le ménage communal compte tenu des disponibilités financières restantes. En effet, 70% des recettes communales financent les coûts « imposés » par le canton et les associations intercommunales limitant la marge de manœuvre de la Municipalité et, donc, son autonomie de gestion.

En résumant, ce budget représente une estimation réaliste des charges prévisibles et une prévision mathématique raisonnable des rentrées d'impôts en tenant compte du taux de 60%.

CONCLUSION

Nous vous prions, Monsieur les Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE GRENS

Vu le Préavis de la Municipalité 07/2025 relatif au Budget 2026

Oui le rapport de la Commission de gestion

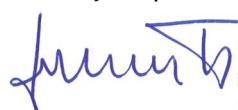
Attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide d'accepter le budget de la bourse communale, pour l'année 2026, tel que présenté.

Ainsi délibéré par la Municipalité de Grens en séance du 10 novembre 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE GRENS

La Syndique



I. Jaquet

La Secrétaire



M. Pernet





GRENS - BUDGET 2026

| | Budget 2026 CHF | Budget 2025 CHF |
|------------------------------------|--------------------|--------------------|
| 0 Administration générale | 279'150 | 235'860 |
| 1 Ordre+sécurité publics, défense | 2'410 | 2'410 |
| 2 Formation | 0 | 0 |
| 3 Culture, sport+loisirs, église | 2'000 | 2'500 |
| 4 Santé | 0 | 0 |
| 5 Prévoyance sociale | 500 | 500 |
| 6 Trafic+télécommunications | 74'185 | 51'790 |
| 7 Environnement+aménag territoire | 270'115 | 179'130 |
| 8 Economie publique | 400 | 400 |
| 9 Finances et impôts | 2'124'433 | 2'103'770 |
| Total revenus | 2'753'193 | 2'576'360 |
| 0 Administration générale | -464'297 | -392'630 |
| 1 Ordre+sécurité publics, défense | -87'197 | -86'815 |
| 2 Formation | -459'236 | -425'360 |
| 3 Culture, sport+loisirs, église | -75'132 | -86'890 |
| 4 Santé | -5'728 | -4'600 |
| 5 Prévoyance sociale | -28'762 | -9'140 |
| 6 Trafic+télécommunications | -189'783 | -251'135 |
| 7 Environnement+aménag territoire | -303'246 | -263'030 |
| 8 Economie publique | -14'950 | -17'230 |
| 9 Finances et impôts | -1'115'377 | -1'029'446 |
| Total charges | -2'743'708 | -2'566'276 |
| Excédent de recettes | 9'485 | 10'084 |
| Excédent de dépenses | | |
| Amortissements planifiés PA | 114'232 | 96'685 |
| Attributions financements spéciaux | | 0 |
| Attributions préfinancements | | 0 |
| Prélèvements financements spéciaux | -79'075 | -33'330 |
| Prélèvements préfinancements | -43'000 | -99'090 |
| Bénéfice réel | 1'642 | |
| Perte réelle | | -25'651 |

Les comptes détaillés sont à consulter auprès du Greffe aux heures d'ouvertures habituelles du 24 novembre au 1 décembre 2025.



GRENS - BUDGET 2026

Présentation échelonnée

Budget 2026
CHF

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| RESULTAT D'EXPLOITATION | -113'870.00 |
| RESULTAT FINANCIER | 80'355.00 |
| RESULTAT OPERATIONNEL | -33'515.00 |
| RESULTAT EXTRAORDINAIRE | 43'000.00 |
| RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS | 9'485.00 |